Page 1/2

Par Internet

Pour gérer votre contrat et retrouver vos factures sur votre espace Client 24h/24 et 7j/7 : espaceclient.edf.com

Identifiant Internet: ASEF5VHVZQ

Par téléphone

- Ma facture, mon contrat, mon déménagement et pour toute réclamation au 09 69 39 33 08(1) (appel non surtaxé)
- Mon Compte sur Serveur Vocal 24h/24 au 0 800 123 333 (N° Vert) pour transmettre vos relevés et consulter votre solde

N° client: 6 007 709 595

 Mes Travaux de chauffage et d'isolation au 39 29(1) (0,05 €TTC/min hors surcoût éventuel selon opérateur)

⁽¹⁾du lundi au samedi de 8h à 21h

Dépannage Electricité: 09 726 750 87 (appel

Dépannage Gaz : 0 800 47 33 33 (N° Vert)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS

TSA 20012

41975 BLOIS CEDEX 9

En boutique

La boutique la plus proche de chez vous sur : boutiques.edf.com

T Lieu de consommation

2ET LOG 7 17 RUE DE SAINT GENCE 87100 LIMOGES

Titulaire du contrat

MBIEDJI WANDJI FABIEN

Votre contrat

N° de client : 6 007 709 595 N° de compte : 4 05 4 016 569 372 (numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité

• Point de livraison (PDL) : N° 15 561 939 186 781

Votre compte bancaire

Titulaire du compte :

MR FABIEN MBIEDJI WANDJI

Référence du compte :

Nom de la banque : CREDIT LYONNAIS

Compte à débiter :

*****0000396642D**



Document à conserver 5 ans

Date d'édition: 17/02/2015

M. MBIEDJI WANDJI FABIEN 2EME ETAGE APPT 7 17 RUE DE SAINT GENCE 87100 LIMOGES

Votre calendrier de paiement

385.00 €

Madame, Monsieur,

Pour vous simplifier la vie, comme la majorité de nos clients, vous avez choisi de lisser vos dépenses en optant pour le prélèvement automatique mensuel.

Retrouvez toutes les informations concernant votre mensualisation dans le tableau suivant.

Votre calendrier de paiement

Ces mensualités correspondent à la fourniture d'Electricité

Prélèvement	Montant TTC
Le 16/03/2015	35,00 €
Le 15/04/2015	35,00 €
Le 15/05/2015	35,00 €
Le 15/06/2015	35,00 €
Le 15/07/2015	35,00 €
Le 17/08/2015	35,00 €
Le 15/09/2015	35,00 €
Le 15/10/2015	35,00 €
Le 16/11/2015	35,00 €
Le 15/12/2015	35,00 €
Le 15/01/2016	35,00 €
Prélèvement de régularisation vers le 14/02/2016	

NB: Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels services souscrits

Mieux comprendre ma mensualisation

- Ce calendrier de paiement a été défini avec vous pour la période du 19/02/2015 au 18/02/2016
- Vos mensualités correspondent à une consommation annuelle évaluée à 3696 kWh pour l'électricité. Vos consommations peuvent varier en fonction du nombre d'appareils utilisés, de la manière dont vous les utilisez et du climat.

Pour en savoir plus sur votre mensualisation, rendez-vous dès maintenant sur votre espace Client! Vous y trouverez également toute notre actualité, des informations ainsi que des réponses à vos questions.

A bientôt sur notre site!

Montant total TTC

Votre Conseiller EDF

Les étapes clé de la mensualisation

Etape 1 : souscription et premier calendrier de paiement

A partir des informations que vous nous communiquez (superficie de votre logement, mode de chauffage, équipements électriques...) nous évaluons votre consommation pour l'année à venir et en déduisons le montant de vos mensualités. Vous recevez un calendrier de paiement reprenant toutes ces informations.

Etape 2 : ajustement des mensualités

Au cours de l'année, un relevé de votre compteur est réalisé. Si un écart de votre consommation est constaté, nous modifions le montant de vos mensualités à la hausse ou à la baisse.

Dans ce cas, vous recevez un courrier « Modification de votre calendrier de paiement ».

Etape 3 : facture de régularisation

Après la dernière mensualité, un relevé de compteur est de nouveau réalisé. Nous vous facturons la différence entre ce que vous avez réellement consommé et ce que vous avez déjà réglé. Un remboursement ou un prélèvement est alors réalisé sous quinzaine.

Vous recevez une facture de régularisation.

Etape 4: reconduction de votre calendrier de paiement

La mensualisation est reconduite sauf demande contraire de votre part. Vous recevez un nouveau calendrier de paiement sur la base de vos consommations de l'année précédente.